

Masterclass Joanne Leighton

Lundi 24 au vendredi 28 avril 2023

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros

Tarif individuel : 260 euros

Tarif Adami : 500 euros

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Joanne Leighton

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Joanne Leighton s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 18 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

Joanne Leighton proposera aux participants un atelier de pratique, partant des mouvements collectifs, des gestes partagés par tous.

Intéressée par la recherche de nouvelles manières d'être, de penser et de travailler et de représenter par la pratique de l'art chorégraphique, Joanne Leighton cherche à embrasser une approche radicalement différente de l'accès, l'appropriation et la paternité habituellement associés à la danse contemporaine. Les notions d'auteur, d'appropriation et de transmission sont centrales dans sa démarche.

Pendant la semaine, Joanne Leighton travaillera autour de l'intelligence distribuée qui désigne la capacité de raisonnement de plusieurs individus afin d'atteindre un but qu'il est difficile de résoudre sans cette coopération.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe à la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacune.

Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·se·s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·le·s présent·e·s peuvent découvrir des danseur·se·s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Joanne Leighton

Joanne Leighton est une chorégraphe et pédagogue belge, d'origine australienne, installée en Ile-de-France, dont le parcours est étroitement lié à une vision de la danse originale et évolutive. Sa démarche explore les notions d'espace et de site comme un tout, un commun peuplé de territoires, d'identités, d'espaces interdépendants. Elle propose une ouverture vers un travail sur scène et hors scène où chaque lieu au-delà des frontières, où chaque corps au-delà des individualités deviennent le champ de l'expérimentation chorégraphique et interpellent la notion du même et de l'autre.

Elle crée sa compagnie à Bruxelles en 1993 et œuvre à ses projets chorégraphiques pendant 18 ans en Belgique avant de diriger le Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort de 2010 à 2015. Depuis 2015, sa compagnie, WLDN, projet et philosophie, est implantée en Ile-de-France. Ses pièces sont présentées sur les plateaux de théâtre, espaces

urbains et industriels, galeries d'art, jardins ou encore toits d'immeubles, sur de nombreuses scènes internationales, notamment en France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Royaume-Uni, Danemark, Belgique...

Joanne Leighton créé des pièces comme *Corps Exquis* pour 3 danseurs et 58 chorégraphes, sur le principe du cadavre exquis ; *Made in... Séries*, pièce in situ avec 99 habitants ; *Les Modulables*, des courtes pièces, aux formats divers, en perpétuelle invention depuis 10 ans. En parallèle, elle instaure une pratique de marche performative avec *WALK #1* Belfort-Freiburg, un parcours de 127 kilomètres le long des cours d'eau. En 2015, Joanne Leighton débute une trilogie qui s'étend sur 6 ans en créant *9000 Pas*, sextet dansé sur un parterre de sel sur *Drumming*, de Steve Reich ; *Songlines*, pour huit danseurs, créée sur la composition musicale *In C* de Terry Riley, qui saisit le mouvement fondateur de la marche ; et *People United*, pièce pour 9 danseurs qui pose nos gestes comme fondation du collectif.

En 2011, Joanne Leighton crée *Les Veilleurs* pour 730 participants : une personne chaque matin et une chaque soir veillent sur la ville et sa région pendant une heure, au lever et au coucher du soleil, et ainsi de suite pendant 365 jours. Sur ces principes, cette œuvre chorégraphique est montée à Belfort, Laval, Rennes, Haguenau, Freiburg (DE), Évreux, Dordrecht (NL), Graz (AU), Munich (DE), Hull (RU), *Le Cycle des Veilleurs année 2021-2022* à Montreuil/Bagnolet et à Capdenac (2022).

Pédagogue internationalement reconnue, Joanne Leighton donne régulièrement des cours, ateliers, interventions pédagogiques et conférences autour de son travail artistique.

De 2018 à 2021, Joanne Leighton est membre du Conseil d'Administration de la SACD ainsi que membre du Conseil d'Administration Beaumarchais. Elle est également membre du Conseil d'Administration de la Maison du Geste et de l'Image à Paris. En 2020, Joanne Leighton est nommée Officier de l'ordre des Arts et des Lettres par la Ministre de la Culture Roselyne Bachelot. WLDN / Joanne Leighton est artiste associée au Théâtre de Choisy-le-Roi pour la saison 2022-2023 ; en résidence au Théâtre Jacques Carat de Cachan sur l'année 2023 ; en résidence 2022-2025 au ZEF, Scène nationale de Marseille ; en résidence 2020-2024 avec le Oerol Festival de Terschelling aux Pays-Bas.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938